

quatre cinquièmes du caractère que je viens de décrire et pour ce genre d'affaires elles ne tirent absolument aucun avantage de cet amendement. J'avais donc raison de dire que le public ne reçoit pas du Gouvernement ce qu'il en attendait et ce que, ainsi que je me l'étais laissé dire, le Gouvernement lui avait promis.

Mon honorable ami de Yale-Caribou (M. Ross) dit que les lignes interurbaines ne donnent pas de bénéfice. Le tarif entre Ottawa et Toronto est \$1.75 pour une conversation de trois minutes et dira-t-il que si la ligne est continuellement occupée la compagnie ne retirera pas à ces taux de très grands bénéfices ?

M. DUNCAN ROSS : J'ai dit que les lignes à longue distance traversant des montagnes ou sur des parcours de 25 à 40 milles ne donnaient pas de profits.

M. SPROULE : Quelle différence cela fait-il que la ligne passe dans les montagnes ou ailleurs, du moment qu'il y a des villes échelonnées sur le parcours ? Dans l'exploitation d'une ligne comme celle qui va à Toronto la compagnie augmente le nombre de ses fils sur le même câble à mesure que les affaires augmentent. La dépense à faire pour la pose des nouveaux fils n'est pas aussi considérable en proportion que celle des précédentes, et si la compagnie reçoit assez de messages pour tenir vingt fils employés au lieu d'un, les derniers dix-neuf donnent plus de profit en proportion que le premier, parce que leur installation a coûté moins cher. Quelle injustice faisons-nous à la compagnie lorsque nous l'obligeons à donner ce service si elle y gagne de l'argent ? C'est la compagnie qui fixe le tarif et le pays est obligé de l'accepter et il n'est pas à supposer qu'elle fixera ce tarif si bas qu'il ne lui rapporte pas un intérêt sur son placement. N'est-il pas vrai que la compagnie du téléphone Bell donne de bons dividendes aujourd'hui ? Le fait que ses actions se vendent à 160 est la meilleure preuve de ses profits. Je répète que cette proposition n'est pas suffisante et que le pays n'en est pas satisfait. Que m'importe ce que le ministre de l'Agriculture et le ministre des Travaux publics disent. Cela ne fait aucune différence au pays qui connaît ce qu'il lui faut et il sait que ce qu'on lui offre ne suffit pas à ses besoins. Je dirai même que chacun de ces divers amendements a été rédigé par l'avocat de la compagnie Bell et qu'ils ont été naturellement rédigés à l'avantage de la compagnie et non pas du pays. Le Gouvernement a retardé à proposer un nouvel article et maintenant il en offre un qui ne vaut pas mieux que les autres. Je ne crois pas que celui de ce soir soit meilleur que celui d'hier. Je vois que la condition contenue dans cet amendement dit qu'il n'y aura pas d'échange entre les compagnies locales et le service local de la compagnie Bell le rend, à mon avis, aussi mauvais que si vous ne permet-

tiez pas d'échange du tout. Il ne vaudra pas mieux pour les cultivateurs du pays qui, plus que toute autre classe, désirent avoir l'avantage de meilleurs raccordements que ceux qu'ils ont à présent et qu'ils ne remercieront pas le Gouvernement parce que ce qu'il leur donne ce soir ne vaut pas grand-chose.

M. PRINGLE : Je comprends parfaitement que le sujet que nous discutons ce soir est plein de difficultés. Je faisais partie du comité spécial qui a eu à s'occuper de cette question. Le comité a refusé d'approuver le principe contenu dans l'amendement proposé ce soir par l'honorable ministre des Travaux publics. L'honorable ministre a dit : Pourquoi déposséderions-nous une compagnie du bien qu'elle a gagné avec son argent et ses talents, et l'instant d'après il offre un amendement par lequel il propose de priver la compagnie d'une grande partie de ses profits. Il veut bien leur laisser le droit de se servir de leurs lignes de téléphones dans les différentes villes et villages, mais il propose de confisquer virtuellement la ligne interurbaine.

On a beaucoup parlé des intérêts du public dans cette discussion. Je comprends tout autant que n'importe qui que notre devoir est de légiférer dans l'intérêt du public, et ceux qui ont placé leur argent dans cette compagnie, ceux qui ont couru des risques il y a quelques années, lorsque la communication téléphonique était encore dans l'enfance, ceux qui ont d'année en année mis leur argent dans l'entreprise, et aujourd'hui il y a \$12,000,000 d'engagés dans la compagnie Bell du Canada, millions souscrits par des capitalistes dans toutes les parties du pays, méritent certainement que l'on considère leurs intérêts avant que nous adoptions une proposition aussi radicale que celle qu'on nous offre. Je sais que l'on répondra que nous n'enlevons pas à la compagnie des lignes interurbaines sans une compensation.

Je n'aime pas beaucoup à parler de ce qui se passe dans le pays au sud de notre frontière ; mais je trouve que la compagnie américaine du téléphone a dépensé une somme énorme dans les États-Unis et donne aujourd'hui le meilleur service téléphonique qui existe au monde.

J'ai lu cet après-midi un article écrit par un ingénieur de Londres comparant les services téléphoniques de Londres, New-York, Paris, Madrid et il disait que le service des téléphones américains était le meilleur service au monde. Ce qui montre que la compagnie américaine du téléphone donne un bon service, c'est qu'il y a un téléphone par 42 habitants ; et il faut se rappeler qu'il y a dans les États-Unis près de 5,000 compagnies indépendantes qui ont 7,500 postes publics, 2,000,000 d'abonnés, et 8,000 commutateurs ; et je demanderai à l'honorable député de York-sud s'il peut montrer qu'on ait jamais dans les États-Unis obligé une compagnie de téléphone de fournir des rac-